Environnement et Changement climatique Canada

Environment and Climate Change Canada

## Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

# Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

Canada

**Référence suggérée pour ce document :** Environnement et Changement climatique Canada (2016) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages. Consulté le *jour mois année*. Disponible à : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=C48CCBC7-1.

N° de cat. : 978-0-660-06695-0
ISBN : En4-144/9-2016F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7ième étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

# Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

# Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

**Décembre 2016**

## Table des matières

**Partie 1. Indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages ..... 5**

**Partie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages ..... 8**

Introduction ..... 8

Description et logique de l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages ..... 8

Données ..... 9

Méthodes ..... 9

Mises en garde et limites ..... 12

**Partie 3. Annexes ..... 14**

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures ..... 14

Annexe B. Classement des espèces sauvages dans la catégorie Réorganisation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 2016 ..... 16

Annexe C. Références et renseignements supplémentaires ..... 31

**Liste des figures**

Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016 ..... 6

**Liste des tableaux**

Tableau 1. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, nombre d'espèces par catégorie de statut et changement de statut ..... 10

Tableau 2. Relation entre les changement de statut du COSEPAC et l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages ..... 11

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016 ..... 14

Tableau A.2. Données pour la Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016 ..... 14

# Partie 1. Indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

Déterminer quelles espèces sauvages sont en péril constitue la première étape de la protection de ces espèces. En date de mai 2016, 916 espèces sauvages ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité) et ont reçu une désignation d'espèces en péril.[1] Les espèces sauvages antérieurement désignées comme étant en péril sont réévaluées, habituellement après dix ans, pour établir si un changement est survenu dans leur statut. Des 447 espèces sauvages qui ont été évaluées plus d'une fois, 65 % n'ont pas changé de statut, 16 % ont été reclassées dans une catégorie de risque moins élevé et 19 % ont été reclassées dans une catégorie de risque plus élevé.

Les changements varient parmi les catégories de risque de disparition :

- Parmi les 30 espèces de la catégorie Disparue du pays et Disparue, une espèce, la population du saumon de l'Atlantique du lac Ontario, a été transférée de la catégorie Disparue du pays[2] à la catégorie de risque plus élevée de Disparue en 2010.
- Des 173 espèces de la catégorie En voie de disparition, 45 ont été élevées à ce statut et une espèce, le bar rayon du Saint-Laurent, a été abaissée de la catégorie Disparue du pays à la catégorie En voie de disparition après un effort de réintroduction.
- Des 97 espèces dans la catégorie Menacée, 33 ont été élevées à ce statut et 16 ont été abaissées à ce statut.
- Parmi les 111 espèces de la catégorie Préoccupante, 7 y ont été élevées et 30 abaissées.
- Vingt-cinq espèces ont été classées à la baisse et ne sont plus en péril.

[1] L'indicateur n'inclut pas les espèces classées dans la catégorie Données insuffisantes (54 espèces).

[2] Les espèces de la catégorie Disparue du pays ne se retrouve plus au Canada.

**Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016**

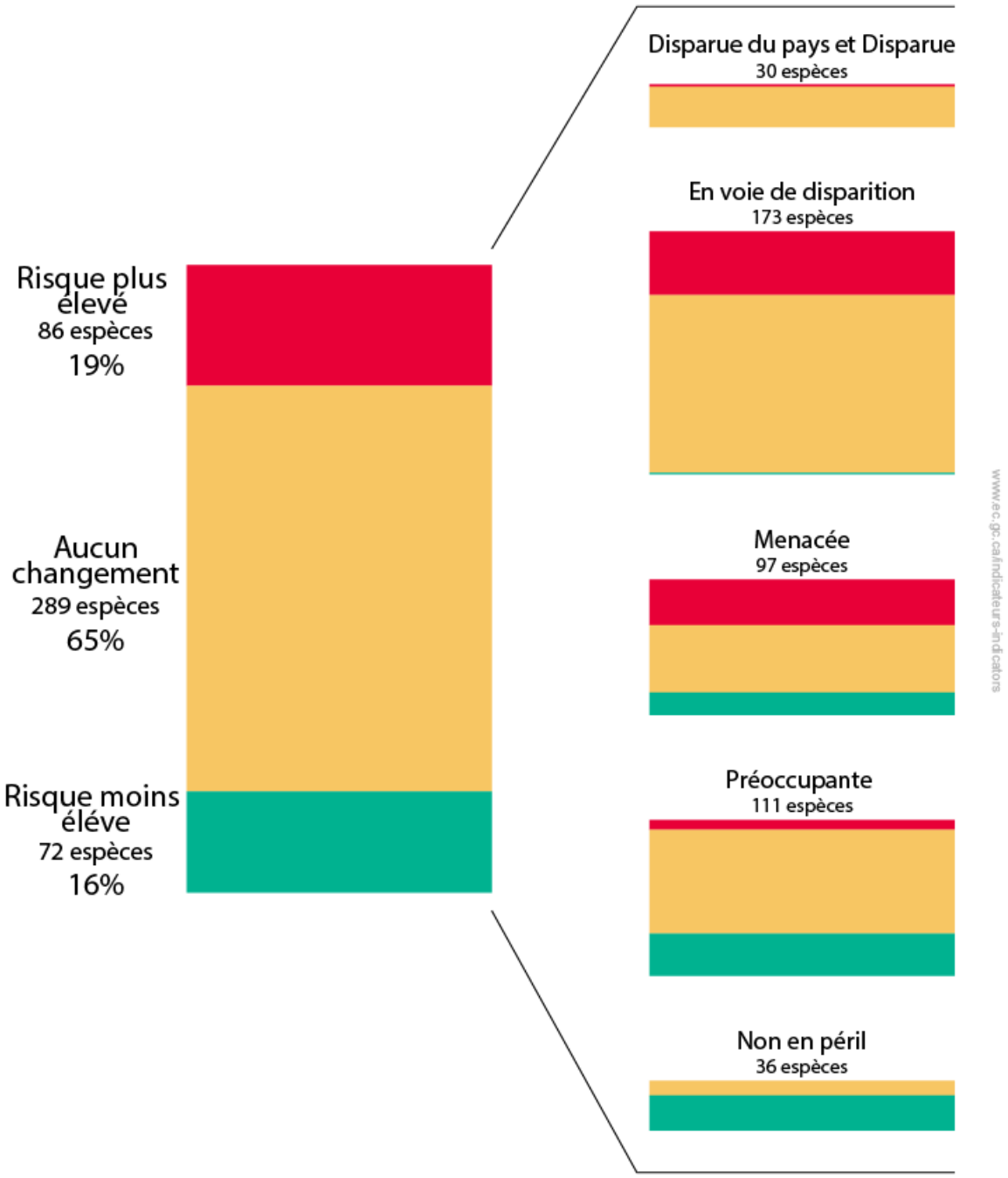


Données pour la Figure 1

**Note :** Dans cette analyse, espèce sauvage signifie une espèce, une sous-espèce ou une population distincte sur le plan génétique ou géographique. La disparition d'espèces sauvages peut signifier la disparition à l'échelle

mondiale ou la disparition du Canada (c.-à-d., une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada). Les résultats du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ont été analysés davantage selon la méthode décrite dans la Partie 2 du présent document.
**Source :** Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, mai 2016.

La tendance d'un plus grand nombre d'espèces à s'élever dans des catégories de risque plus élevé que d'espèces à descendre dans des catégories à risque moins élevé se maintient parmi 8 des 12 groupes d'espèces. Les mammifères terrestres ont présenté la plus forte amélioration, alors que les poissons d'eau douce et les mammifères marins présentent les plus fortes baisses.

Le Comité attribue l'une des sept catégories de statut lors de l'évaluation des espèces sauvages :

- Disparue : espèce sauvage qui n'existe plus
- Disparue du pays : espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs
- En voie de disparition : espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente
- Menacée : espèce sauvage susceptible de devenir En voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître
- Préoccupante : espèce sauvage qui peut devenir une espèce Menacée ou En voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces connues qui pèsent sur elle
- Non en péril : espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles
- Données insuffisantes : catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage

Le Comité fait part de ses résultats au public et formule également des recommandations au sujet de l'inscription des espèces sauvages à la liste de la Loi sur les espèces en péril. Puisqu'à l'origine les évaluations du Comité visaient surtout les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons) et les plantes, ces groupes sont les mieux représentés dans l'analyse des changements de catégories de risque.

Populations d'espèces sauvages en santé

Cet indicateur appuie la mesure vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019 : Toutes les espèces ont des populations saines et viables.

# Partie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

## Introduction

L'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages fait partie du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour informer et mesurer les progrès vers les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019.

## Description et logique de l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

### Description

L'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages rapporte les changements sur les risques de disparition d'espèces sauvages évalués par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité). Le Comité est composé d'experts qui déterminent la situation, à l'échelle nationale, des espèces sauvages, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables du Canada qui sont considérées être à risque d'extinction ou de disparition. L'indicateur mesure l'efficacité de la conservation et est élaboré à partir des données fournies par le secrétariat du Comité chez Environnement et Changement climatique Canada.

### Logique

La reconnaissance et l'évaluation d'une espèce comme étant en voie d'extinction ou à risque de disparition permet d'axer les mesures de gestion sur les enjeux hautement prioritaires. Une gestion réussie devrait réduire le risque d'extinction ou de disparition des espèces. La conservation des espèces en péril représente un élément clé de la Stratégie canadienne de la biodiversité qui vise à conserver la diversité biologique au Canada,[3] et constitue l'objectif de la Loi sur les espèces en péril, laquelle procure une protection légale aux espèces sauvages pour prévenir leur extinction et assure la prise de mesures nécessaires pour leur rétablissement.[4]

Les écosystèmes comprennent une variété d'animaux, de plantes et d'autres organismes, dont chacun joue un rôle spécialisé. Cette biodiversité soutient des processus écologiques essentiels et procure une grande gamme de ressources connues comme des biens et services écologiques, par exemple, la production d'oxygène et la purification de l'eau.[5] La perte d'espèces se traduit par des effets adverses sur les écosystèmes et les biens et services qu'ils procurent.

---

[3] Gouvernement du Canada (2014) Accord pour la protection des espèces en péril. Consulté le 10 août 2016.

[4] Gouvernement du Canada (2016) Loi sur les espèces en péril. Consulté le 10 août 2016.

[5] Gouvernement du Canada (2014) Stratégie canadienne de la biodiversité. Consulté le 10 août 2016.

### Changements récents à l'indicateur

L'indicateur est mis à jour pour intégrer les données à jour en date de mai 2016.

## Données

### Source des données

Les données sont tirées des rapports de situation sur les espèces sauvages du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité), accessibles dans le Registre public des espèces en péril.

Le Comité gère une base de données sur les résultats des évaluations des espèces sauvages, lesquels ont été résumés pour le présent indicateur. Une recherche sur les espèces sauvages d'intérêt peut être effectuée à partir du site : Recherche d'espèces sauvages.

Les données qui contribuent à l'évaluation d'une espèce sauvage sont tirées d'un large éventail de sources et sont citées dans les rapports de situation appropriés.

### Couverture spatiale

L'indicateur a une couverture nationale.

### Couverture temporelle

En général, les espèces sauvages sont réévaluées chaque 10 ans. Les dates de réévaluation varient donc considérablement dans l'ensemble de données.

### Exhaustivité des données

Les données incluent seulement les espèces sauvages qui ont été réévaluées par le Comité et qui ne sont pas déficitaires en données pour l'une des deux ou les deux dernières évaluations.

### Actualité des données

Le Comité se rencontre deux fois par année pour étudier de nouveaux rapports sur les espèces, évaluer le risque d'extinction ou de disparition d'espèces sauvages et désigner les catégories de statut. Les espèces sont généralement évaluées à chaque 10 ans. Cet indicateur est à jour en date de mai 2016.

## Méthodes

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité) fait appel à la science et aux connaissances des collectivités des autochtones pour évaluer les espèces sauvages en péril. Tous les mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens indigènes sont visés par le mandat actuel du Comité.

Le Comité élabore la Liste des espèces sauvages candidates une liste prioritaire des espèces sauvages qui doivent être classées; il gère la production de rapports sur la situation des espèces sauvages et il organise des réunions au cours desquelles les espèces sauvages sont évaluées et classées dans les catégories de risque. Pour tout ce qu'il entreprend, le Comité utilise la meilleure information possible pour l'aider à évaluer le risque d'extinction ou de disparition des espèces sauvages. Cette information peut être obtenue de toute source de connaissances crédible sur les espèces sauvages et leur habitat.

Le Comité commande annuellement des rapports de situation pour les espèces sauvages candidates prioritaires inscrites à la Liste des espèces sauvages candidates ou pour les espèces qui doivent être réévaluées (mises à jour de rapports de situation).

Tous les rapports de situation (y compris les mises à jour et les rapports non sollicités) doivent satisfaire les normes du Comité en matière de qualité et d'exhaustivité. Les rapports peuvent faire l'objet d'examens minutieux par le sous-comité de spécialistes des espèces approprié et le sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, ainsi que par les autorités responsables de l'espèce sauvage (y compris les gouvernements des provinces et territoires où l'espèce est présente, les ministères fédéraux responsables de l'espèce sauvage et les conseils de gestion des ressources fauniques). D'autres experts externes peuvent également être appelés à réviser les rapports de situation. Lorsque les examens sont terminés et les modifications nécessaires apportés, le rapport est distribué à tous les membres du Comité.

Les membres du Comité se servent des rapports de situation pour leurs discussions et pour la désignation du statut au cours de réunions semestrielles d'évaluation des espèces sauvages. Pour chaque espèce sauvage considérée au cours de ces réunions, le Comité tient compte des cinq points suivants pour la désignation d'un statut canadien :

1. Le rapport contient-il suffisamment d'information pour qu'il soit possible de déterminer l'admissibilité de l'espèce sauvage?
2. Si cette information est suffisante, l'espèce sauvage est-elle admissible à l'évaluation?
3. Le rapport de situation est-il adéquat et acceptable aux fins de l'évaluation?
4. Quel statut découle de la mise en application des directives et critères quantitatifs d'évaluation approuvés par le Comité?
5. La situation ainsi établie de l'espèce est-elle conforme à la définition que donne le Comité du statut proposé?

À la suite de l'achèvement du processus d'évaluation, les espèces sauvages se voient attribuées une des sept catégories de statut par le Comité : Disparue, Disparue du pays, En voie de disparition, Menacée, Préoccupante, Non en péril ou Données insuffisantes. En date de mai 2016, 970 espèces sauvages s'étaient vu attribuer une catégorie statut (tableau 1).

Le Comité note également un changement de statut dans ses évaluations. Les sept changements de statut possibles sont : Nouveau, Aucun changement, Dans une catégorie de risque plus élevé, N'étant plus en péril, Dans une catégorie de risque moins élevé, Modification et Réorganisation. Les espèces qui ont été évaluées une seule fois reçoivent le statut Nouveau. Pour toutes les autres espèces, le changement de statut est basé sur les deux plus récentes évaluations. Les espèces qui se sont vu attribuer la catégorie Données insuffisantes pour l'une des deux plus récentes évaluations reçoivent le statut Modification. Le statut Réorganisation est utilisé dans les cas où l'unité qui est attribuée varie en fonction de nouveaux renseignements; des exemples peuvent comprendre une espèce qui est divisée en sous-espèces ou en unités géographiques.

**Tableau 1. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, nombre d'espèces par catégorie de statut et changement de statut**

| Espèces par catégorie de statut | Nouveau | Aucun changement | Dans une catégorie de risque plus élevé | N'étant plus en péril | Dans une catégorie de risque moins élevé | Modification | Réorganisation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

| Espèces par catégorie de statut | Nouveau | Aucun changement | Dans une catégorie de risque plus élevé | N'étant plus en péril | Dans une catégorie de risque moins élevé | Modification | Réorganisation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Disparue | 1 | 11 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Disparue du pays | 2 | 18 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| En voie de disparition | 119 | 124 | 43 | 0 | 1 | 1 | 32 |
| Menacée | 63 | 47 | 32 | 0 | 16 | 0 | 14 |
| Préoccupante | 81 | 72 | 7 | 0 | 28 | 2 | 19 |
| Non en péril | 130 | 11 | 0 | 24 | 0 | 2 | 10 |
| Données insuffisantes | 33 | 4 | 0 | 0 | 0 | 13 | 4 |
| **Total** | **429** | **287** | **83** | **24** | **45** | **19** | **83** |

### Dérivation de données relatives à l'indicateur

Le changement du statut par le Comité procure des renseignements de base pour l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages. L'indicateur ne comprend pas les espèces de la catégorie Nouveau, car elles n'ont été évaluées qu'une fois. Les espèces de la catégorie Modification sont également exclues, car elles se sont retrouvées dans la catégorie Données insuffisantes lors de l'une des plus récentes évaluations (Tableau 2). Les espèces de la catégorie Données insuffisantes lors des deux plus récentes évaluations se voient attribuer le statut Aucun changement par le Comité, mais sont retirées de l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages.

**Tableau 2. Relation entre les changements de statut du Comité et l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages**

| Changement de statut du Comité | Définition | L'indicateur sur le Changements du niveau de risque de disparition des espèces sauvages |
|---|---|---|
| Nouveau | Les espèces sauvages examinées pour la première fois sont classées dans la | Exclus de l'indicateur |

| Changement de statut du Comité | Définition | L'indicateur sur le Changements du niveau de risque de disparition des espèces sauvages |
|---|---|---|
| | catégorie Nouveau. | |
| Modification | L'espèce sauvage est passée d'une catégorie de risque à la catégorie Données insuffisantes ou est passée de la catégorie Données insuffisantes à une catégorie de risque. | Exclus de l'indicateur |
| Aucun changement | L'espèce sauvage demeure dans la même catégorie de risque à la suite de la réévaluation. | Aucun changement[A] |
| Dans une catégorie de risque plus élevé | L'espèce sauvage est inscrite à une catégorie de risque plus élevé à la suite de la plus récente réévaluation. | Risque plus élevé |
| Dans une catégorie de risque moins élevé | L'espèce sauvage est inscrite à une catégorie de risque moins élevé à la suite de la réévaluation. | Risque moins élevé |
| N'étant plus en péril | L'espèce sauvage est passée d'une catégorie de risque à la catégorie Non en péril. | Risque moins élevé |
| Réorganisation | L'espèce sauvage a été assignée à une unité désignable différente que précédemment. | Désignation au cas par cas |

**Note:** [A] Les espèces sauvages qui se retrouvent dans la catégorie Données insuffisantes lors des deux dates d'une évaluation sont exclues de l'indicateur.

Les espèces sauvages de la catégorie Réorganisation sont examinées individuellement et groupées en unités qui peuvent être considérées comme un tout. Par exemple, une espèce sauvage qui a été divisée en deux sous-espèces lors d'une réévaluation sera traitée comme une unité dans l'indicateur. En date de mai 2016, 83 espèces sauvages de la catégorie Réorganisation ont été groupées en 41 unités dont la situation pouvait être examinée. S'il est possible d'établir la direction du changement sans ambiguïté, les unités reçoivent une catégorie de changement pour l'indicateur. S'il n'est pas possible d'établir la direction du changement, l'unité reçoit une catégorie Inconnu et n'est pas incluse dans l'indicateur.

Parmi les 41 unités, 12 étaient incluses dans l'indicateur : 6 se sont vues attribué la catégorie Aucun changement, 3 la catégorie Risque moins élevé et 3 la catégorie Risque plus élevé. Les 29 restantes n'ont pu être classées. Pour des renseignements détaillés sur l'attribution des espèces sauvages à la catégorie Réorganisation du Comite, consultez l'Annexe B.

Dans l'ensemble, l'indicateur sur le Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages offre des renseignements sur 447 espèces sauvages.

## Mises en garde et limites

Les connaissances sur les espèces sauvages qui pourraient être en péril sont loin d'être complètes et seule une portion des espèces soupçonnées d'être en péril peut être évaluée. Le

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité) priorise les évaluations selon les opinions d'experts. Les premières évaluations étaient principalement axées sur les vertébrés et les plantes, qui sont également les espèces sauvages les mieux connues. Par conséquent, ces espèces sont surreprésentées au niveau des espèces réévaluées. De même, on connait mieux les espèces sauvages du sud du Canada et celles des systèmes terrestres.

Les espèces en péril peuvent prendre beaucoup de temps à se rétablir, plus particulièrement si elles vivent longtemps et se reproduisent lentement. De même, des améliorations à l'habitat, par exemple, peuvent prendre plusieurs décennies. En vertu de la Loi sur les espèces en péril, le Comité doit réévaluer les espèces sauvages antérieurement désignées dans une catégorie de risque avec un rapport de situation mis à jour tous les dix ans ou moins.[6]

Au Canada, de nombreuses espèces sauvages n'ont pas encore été évaluées par le Comité, mais pourraient présenter un certain risque d'extinction ou de disparition du pays. Ces espèces sauvages candidates sont identifiées et classées par ordre de priorité par les sous-comités de spécialistes des espèces ou le sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones comme candidates pour une évaluation détaillée de leur situation. Les candidates peuvent également inclure des espèces sauvages déjà évaluées par le Comité et qui figurent dans l'une des catégories Non en péril ou Données insuffisantes, puisque de nouvelles données pourraient révéler qu'elles sont en péril.

[6] Gouvernement du Canada (2016) Rapports de situation. Consulté le 11 août 2016.

# Partie 3. Annexes

## Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

**Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016**

| Catégories d'état des espèces | Risque plus élevé (nombre d'espèces) | Aucun changement (nombre d'espèces) | Risque moins élevé (nombre d'espèces) |
|---|---|---|---|
| Disparue du pays et Disparue | 1 | 29 | 0 |
| En voie de disparition | 45 | 127 | 1 |
| Menacée | 33 | 48 | 16 |
| Préoccupante | 7 | 74 | 30 |
| Non en péril | 0 | 11 | 25 |
| **Total** | **86** | **289** | **72** |

**Note :** Dans cette analyse, espèce sauvage signifie une espèce, une sous-espèce ou une population distincte sur le plan génétique ou géographique. La disparition d'espèces sauvages peut signifier la disparition à l'échelle mondiale ou la disparition du Canada (c.-à-d., une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada). Les résultats du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ont été analysés davantage selon la méthode décrite dans la Partie 2 du présent document.
**Source :** Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, mai 2016.

**Tableau A.2. Données pour la Figure 1. Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages du Canada, 2016**

| Groupe d'espèces sauvages | Risque plus élevé (nombre d'espèces) | Aucun changement (nombre d'espèces) | Risque moins élevé (nombre d'espèces) |
|---|---|---|---|
| Amphibiens | 3 | 13 | 1 |
| Arthropodes | 3 | 17 | 1 |
| Oiseaux | 12 | 47 | 11 |
| Poissons (d'eau douce) | 14 | 44 | 9 |
| Poissons (marins) | 5 | 8 | 4 |
| Lichens | 1 | 6 | 2 |
| Mammifères (marins) | 7 | 20 | 4 |
| Mammifères (terrestres) | 4 | 27 | 9 |

| Groupe d'espèces sauvages | Risque plus élevé (nombre d'espèces) | Aucun changement (nombre d'espèces) | Risque moins élevé (nombre d'espèces) |
|---|---|---|---|
| Mollusques | 2 | 17 | 3 |
| Mousses | 0 | 9 | 1 |
| Reptiles | 9 | 19 | 2 |
| Plantes vasculaires | 26 | 62 | 25 |
| **Total** | **86** | **289** | **72** |

**Note :** Dans cette analyse, espèce sauvage signifie une espèce, une sous-espèce ou une population distincte sur le plan génétique ou géographique. La disparition d'espèces sauvages peut signifier la disparition à l'échelle mondiale ou la disparition du Canada (c.-à-d., une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada). Les résultats du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ont été analysés davantage selon la méthode décrite dans la Partie 2 du présent document.
**Source :** Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, mai 2016.

# Annexe B. Classement des espèces sauvages dans la catégorie Réorganisation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 2016

Pour l'indicateur sur le Changement de niveau de risque de disparition des espèces sauvages, des espèces classées dans la catégorie Réorganisation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (le Comité) ont été regroupées en 41 unités, dont le statut pourrait être évalué.

Quand il était possible d'établir la direction du changement sans ambiguïté, les unités se sont vu attribuer l'une des catégories Risque plus élevé, Risque moins élevé ou Aucun changement. Ce tableau présente un résumé de la justification et les conclusions de cette classification.

Chaque unité de changement des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) reçoit un identifiant ICDE permanent. Une fois que les espèces comprises dans une unité de changement ICDE ont été réévaluées et que le Comité ne les classe plus dans la catégorie Réorganisation, elles sont retirées de cette analyse.

**Classement des espèces sauvages classées dans la catégorie Réorganisation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, 2016**

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Esturgeon jaune | Acipenser fulvescens | 1 | 954, 955, 956, 957, 958 | Nov 2006 | Aucun changement | L'unité populations de l'ouest a été désignée En voie de disparition en mai 2005. Cette unité a été divisée en cinq populations distinctes en novembre 2006 et les nouvelles populations ont été désignées En voie de disparition. | Poissons (d'eau douce) |
| Dard de | Ammocrypta | 2 | 1075, 1076 | Nov 2009 | Aucun | L'espèce était considérée | Poissons |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| sable | pellucida | | | | changement | comme une unité distincte et a été désignée Menacée en avril 1994 et en novembre 2000. L'espèce a été divisée en deux unités en novembre 2009, lesquelles ont été désignées Menacées. | (d'eau douce) |
| Baleine boréale | Balaena mysticetus | 3 | 1054 | Avr 2009 | Risque moins élevé | Les populations de la baie d'Hudson et du bassin de Foxe, ainsi que celles du détroit de Davis et de la baie de Baffin ont été désignées Menacées en mai 2005. En avril 2009, elles ont été considérées comme étant une seule unité (population de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland), qui a été désignée Préoccupante. | Mammifères (marins) |
| Rorqual commun | Balaenoptera physalus | 5 | 874, 875 | Mai 2005 | Inconnu | Une unité a été désignée Préoccupante en avril 1987. En mai 2005, la population du Pacifique a été désignée Menacée et la population de l'Atlantique a été désignée Préoccupante. | Mammifères (marins) |
| Meunier des | Catostomus | 6 | 1115, 1116, | Nov 2010 | Inconnu | Une unité a été désignée Non en péril en avril 1991. En | Poissons |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| montagnes | platyrhynchus | | 1117 | | | 2010, elle a été divisée en trois populations, l'unité du Pacifique a été désignée Préoccupante, l'unité de la rivière Milk a été désignée Menacée et l'unité de la rivière Saskatchewan–Nelson a été désignée Non en péril. | (d'eau douce) |
| Kiyi | Coregonus kiyi subsp | 8 | 873, 876 | Mai 2005 | Inconnu | Le Kiyi a été désigné Espèce préoccupante en avril 1988. L'espèce a été divisée en deux sous-espèces en mai 2005 : le Kiyi du secteur supérieur des Grands Lacs a été désigné Espèce préoccupante et le Kiyi du lac Ontario a été désigné Espèce disparue. | Poissons (d'eau douce) |
| Béluga | Delphinapterus leucas | 9 | 130, 366 | Mai 2004 | Inconnu | Une partie de la population du sud-est de l'île de Baffin et de la baie Cumberland a changé d'unité en 2004. Il est impossible de faire des comparaisons sur une période de temps. | Mammifères (marins) |
| Salamandre sombre des montagnes | Desmognathus ochrophaeus | 10 | 963, 1004 | Avr 2007 | Inconnu | Une unité a été désignée Menacée en 2001. Elle a été divisée en deux populations en avril 2007, lesquelles ont été | Amphibiens |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | désignées En voie de disparition et Menacée. | |
| Faucon pèlerin anatum/ tundrius | Falco peregrinus anatum/ tundrius | 12 | 995 | Avr 2007 | Inconnu | Deux sous-espèces (désignées Menacée en 2000 et Préoccupante en 1992) ont été combinées et désignées Préoccupante en 2007. | Oiseaux |
| Morue franche (Maritimes) | Gadus morhua | 13 | 1108, 1109 | Avr 2010 | Risque plus élevé | En 2003, la population des Maritimes a été désignée Préoccupante. En 2010, cette population a été divisée en deux unités, lesquelles ont été désignées En voie de disparition. | Poissons (marins) |
| Morue franche (Arctique) | Gadus morhua | 14 | 1106, 1107 | Avr 2010 | Inconnu | En mai 2003, la population de l'Arctique a été désignée Préoccupante. En 2010, cette population a été divisée en deux unités, désignées Préoccupante et Données insuffisantes. | Poissons (marins) |
| Petit polatouche | Glaucomys volans | 16 | 945, 946 | Avr 2006 | Risque moins élevé | Désigné Espèce préoccupante en avril 1988, le petit polatouche a été divisé en deux populations en 2006, lesquelles ont été désignées | Mammifères (terrestres) |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | Non en péril. | |
| Lamproie brune | Ichthyomyzon castaneus | 17 | 1137, 1138 | Nov 2010 | Inconnu | L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1991. Elle a été divisée en deux populations en 2010, lesquelles ont été classées dans la catégorie Données insuffisantes. | Poissons (d'eau douce) |
| Lamproie du Nord | Ichthyomyzon fossor | 18 | 970, 971 | Avr 2007 | Inconnu | L'espèce était considérée comme étant une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1991. Elle a été divisée en deux unités distinctes en avril 2007 : une unité a été désignée Préoccupante et l'autre a été classée dans la catégorie Données insuffisantes. | Poissons (d'eau douce) |
| Buffalo à grande bouche | Ictiobus cyprinellus | 19 | 1016 | Avr 2008 | Inconnu | Une seule unité a été désignée Préoccupante en 1989. En 2008, l'unité a été divisée et cette sous-unité a été désignée Non en péril; l'autre sous-unité (ID 1024) a été réévaluée en 2009 et désignée Préoccupante. | Poissons (d'eau douce) |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chabot de profondeur | Myoxocephalus thompsonii | 21 | 914 | Avr 2006 | Inconnu | En 2006, l'unité a été agrandie par rapport à l'unité étudiée en 1987. | Poissons (d'eau douce) |
| Morse de l'Atlantique | Odobenus rosmarus rosmarus | 22 | 915 | Avr 2006 | Inconnu | Deux populations distinctes : la population de l'Est de l'Arctique (désignée Non en péril en 2000) et la population de l'Atlantique Nord-Ouest (désignée Disparue du pays en 1987 et en 2000), ont été combinées en une seule unité en 2006, désignée Préoccupante. | Mammifères (marins) |
| Couleuvre fauve de l'Est | Pantherophis gloydi | 23 | 1021, 1022 | Avr 2008 | Risque plus élevé | Une seule unité a été désignée Menacée en 2000. L'unité a été divisée en deux populations en 2008 et les deux ont été désignées En voie de disparition. | Reptiles |
| Couleuvre obscure | Pantherophis spiloides | 24 | 983, 984 | Avr 2007 | Inconnu | Une seule unité a été désignée Menacée en 2000. L'unité a été divisée en deux populations, désignées En voie de disparition et Menacée en avril 2007. | Reptiles |
| Scinque | Plestiodon | 25 | 973, 974 | Avr 2007 | Inconnu | Une seule unité a été désignée | Reptiles |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| pentaligne | fasciatus | | | | | Préoccupante en avril 1998. En 2007, deux unités ont été désignées En voie de disparition (la population carolinienne) et Préoccupante (la population des Grands Lacs et du Saint-Laurent). | |
| Rainette faux-grillon de l'Ouest | Pseudacris triseriata | 26 | 1018, 1019 | Avr 2008 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Non en péril en 2001. En 2008, l'unité a été séparée en deux populations. La population des Grands Lacs / Saint-Laurent et du Bouclier canadien a été désignée Menacée et la population carolinienne a été désignée Non en péril. | Amphibiens |
| Caribou de Dolphin-et-Union | Rangifer tarandus groenlandicus | 27 | 822 | Mai 2004 | Risque moins élevé | En 1991, la population du Bas-Arctique a été désignée Menacée. La population Dolphin-et-Union, composée d'une partie de l'ancienne population du Bas-Arctique, a été désignée Préoccupante en mai 2004. | Mammifères (terrestres) |
| Verge d'or | Solidago | 29 | 1113, 1114 | Nov 2010 | Inconnu | L'espèce a été considérée comme une seule unité et a | Plantes |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| voyante | speciosa | | | | | été désignée En voie de disparition en avril 1999, ce qui a été confirmé en 2000. En 2010, elle a été divisée en deux populations, désignées En voie de disparition (la population des plaines des Grands Lacs) et Menacée (la population boréale). | vasculaires |
| Salamandre pourpre | Gyrinophilus porphyriticus | 31 | 1160, 1161 | Mai 2011 | Risque plus élevé | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1989 et 2002. L'unité a été divisée en deux populations en 2011, désignées Disparue du pays et Menacée. | Amphibiens |
| Esturgeon blanc | Acipenser transmontanus | 32 | 1216, 1217, 1218, 1219 | Nov 2012 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1990, mais a été désignée En voie de disparition en 2003. En 2012, l'unité a été divisée en quatre populations, trois d'entre elles ont été désignées En voie de disparition et l'une a été désignée Menacée. | Poissons (d'eau douce) |
| Ours grizzly | Ursus arctos | 33 | 1195, 1196 | Mai 2012 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a | Mammifères |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | été désignée Non en péril en avril 1979. En 1991, l'unité a été divisée en deux populations : population des Prairies et population du Nord-Ouest. Ces deux populations ont été évaluées en 1991 et en 2002. En 2012, l'espèce entière a été réexaminée et divisée en deux populations : population de l'Ouest et population de l'Ungava. La population de l'Ouest a été désignée Préoccupante et la population de l'Ungava a été désignée Disparue. | (terrestres) |
| Salamandre tigrée | Ambystoma mavortium ou Ambystoma tigrinum | 34 | 1223, 1224, 1227, 1231 | Nov 2013 | Inconnu | La salamandre tigrée a été évaluée pour la première fois par le Comité en 2001 en tant que trois populations distinctes. En 2012, la salamandre tigrée a été divisée en deux espèces séparées, soit la salamandre tigrée de l'Est (Ambystoma tigrinum) et la salamandre tigrée de l'Ouest (Ambystoma mavortium), chacune avec deux populations pour un total | Amphibiens |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | de quatre unités. | |
| Crapaud de l'Ouest | Anaxyrus boreas | 35 | 1214, 1215 | Nov 2012 | Aucun changement | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 2002. En 2012, l'unité a été séparée en deux populations : la population Chantante et la population Non-chantante. Toutes les deux ont été désignées Préoccupante. | Amphibiens |
| Tortue luth | Dermochelys coriacea | 36 | 1191, 1192 | Mai 2012 | Aucun changement | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée En voie de disparition en 1981 et en 2001. En mai 2012, l'unité a été séparée en deux populations : la population de l'Atlantique et la population du Pacifique, lesquelles ont été désignées En voie de disparition. | Reptiles |
| Salamandre sombre du Nord | Desmognathus fuscus | 37 | 1189, 1190 | Mai 2012 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Non en péril en 1999. En 2012, l'unité a été séparée en deux populations; la population carolinienne a été désignée En voie de | Amphibiens |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | disparition et la population du Québec et du Nouveau-Brunswick a été désignée Non en péril. | |
| Méné à grandes écailles | Macrhybopsis storeriana | 38 | 1193, 1194 | Mai 2012 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1985 et en 2001. En mai 2012, l'unité a été séparée en deux populations; l'unité populations des Grands Lacs et du haut Saint–Laurent a été désignée En voie de disparition et l'unité populations des rivières Saskatchewan et Nelson a été désignée Non en péril. | Poissons (d'eau douce) |
| Massasauga | Sistrurus catenatus | 39 | 1220, 1221 | Nov 2012 | Inconnu | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Menacée en 1991 et en 2002. En novembre 2012, l'unité a été séparée en deux populations; la population des Grands Lacs et du Saint-Laurent a été désignée Menacée et la population carolinienne a été désignée En voie de | Reptiles |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | disparition. | |
| Blaireau d'Amérique jeffersonii | Taxidea taxus jeffersonii | 40 | 1229, 1230 | Nov 2012 | Aucun changement | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Non en péril en 1979. En 2000, chacune des trois sous-espèces a été désignée séparément (En voie de disparition, En voie de disparition et Non en péril). En novembre 2012, la sous-espèce jeffersonii a été divisée en deux autres populations (population de l'ouest et population de l'est) et les deux ont été désignées En voie de disparition. | Mammifères (terrestres) |
| Carcajou | Gulo gulo | 41 | 618 | Mai 2014 | Aucun changement | L'espèce était considérée comme une seule unité et a été désignée Préoccupante en 1982. En 1989, elle a été divisée en deux populations: la population de l'ouest (désignée Préoccupante) et la population de l'est (désignée En voie de disparition). En 2014, les populations de l'ouest et de l'est ont été considérées comme une seule unité et l'espèce a été | Mammifères (terrestres) |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | désignée Préoccupante. | |
| Pie-grièche migratrice de la sous-espèce de l'est | Lanius ludovicianus ssp. | 42 | 1265 | Mai 2014 | Inconnu | En 2004, la sous-espèce excubitorides a été confirmée comme étant Menacée. En 2014, la sous-espèce a été divisée en une population des Prairies qui a conservé la désignation Menacée et en une nouvelle sous-espèce de l'est (non nommée pour l'instant) qui a été désignée En voie de disparition. | Oiseaux |
| Caribou | Rangifer tarandus | 43 | 1266, 1294, 1295 | Mai 2014 | Inconnu | À la suite du rapport sur l'unité désignable du caribou (le Comité 2011), une nouvelle structure de population a été proposée et acceptée par le Comité. | Mammifères (terrestres) |
| Loup de l'Est | Canis sp. cf. lycaon | 44 | 608 | Mai 2015 | Inconnu | Précédemment considérée comme étant une sous-espèce du loup gris et désignée Préoccupante en 2001. Les analyses génétiques indiquent que le loup de l'Est n'est pas une sous-espèce du loup gris et, en 2015, l'espèce (loup de l'Est) a été désignée Menacée. | Mammifères (terrestres) |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Raie tachetée | Leucoraja ocellata | 45 | 1291, 1292 | Mai 2015 | Inconnu | La structure de la population a été révisée en 2013, résultant en de nouvelles unités désignables : celle de l'est du plateau néo-écossais et de Terre-Neuve et celle du golfe du Saint-Laurent. | Poissons (marins) |
| Rotala rameux | Rotala ramosior | 46 | 1283, 1284 | Nov 2014 | Inconnu | Une seule unité a été désignée En voie de disparition en 1999 et confirmée en 2000. En 2014, l'unité a été divisée en deux populations, désignées En voie de disparition (montagnes du Sud) et Menacée (plaines des Grands Lacs). | Plantes vasculaires |
| Dard de rivière | Percina shumardi | 47 | 1318, 1319, 1320 | Avr 2016 | Inconnu | L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée Non en péril en 1989. L'espèce a été divisée en trois unités en 2016. Deux unités ont été désignées Non en péril et l'une a été désignée En voie de disparition. | Poissons (d'eau douce) |
| Crapet du Nord | Lepomis peltastes | 48 | 1321, 1322 | Avr 2016 | Inconnu | L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée Non en péril en | Poissons (d'eau douce) |

| Nom commun | Nom scientifique | Identifiant ICDE | Identifiant du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada | Dernière évaluation | Changement de statut de l'unité | Logique du réorganisation | Groupe taxonomique |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1987. En 2016, l'unité a été divisée en une unité désignée Non en péril et une autre désignée Préoccupante. | |

# Annexe C. Références et renseignements supplémentaires

### Références et lectures complémentaires

Gouvernement du Canada (2016) Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Consulté en juin 2016.

Gouvernement du Canada (2016) Registre public des espèces en péril. Consulté en juin 2016.

Groupe de travail sur la situation générale (2015) Rapports Espèces sauvages. Consulté en juin 2016.

Union internationale pour la conservation de la nature (2016) The IUCN Red List of Threatened Species (disponible en anglais seulement). Consulté en juin 2016.

### Renseignements connexes

Situation générale des espèces au Canada

Tendances des populations d'espèces en péril

Tendances mondiales en matière de survie des espèces d'oiseaux

**www.ec.gc.ca**

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7ième étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca